

Le 12 novembre 1875, Sir John A. Macdonald tira une traite en sa faveur sur le dépôt en question au montant de \$6,600 et une autre traite en faveur du Receveur-Général pour la balance qui était de \$25,579.04. Cette dernière somme fut déposée au crédit du Receveur-Général; quant à la première somme, elle avait été transférée au compte particulier de Sir John A. Macdonald à Toronto.

Le 12 novembre, M. Drummond écrivait la lettre suivante à M. Langton :

“ BANQUE DE MONTREAL,
“ OTTAWA, 12 novembre 1875.

“ CHER MONSIEUR,—Le compte spécial du Fonds du Service Secret a été clos de la manière autorisée par votre lettre du 4 courant, en comptant à Sir John A. Macdonald \$6,600, le montant par lui engagé comme il vous en a donné l'assurance, et en transférant la balance de \$25,579.04 au crédit du Receveur-Général, tel qu'il appert par le reçu No. 66 ci-inclus.”

A. DRUMMOND,
Gérant.

Aucune des parties n'a donné communication de ces transactions à aucun des ministres, tant qu'elles ne furent pas closes; alors seulement M. Langton informa le premier ministre, M. Mackenzie, du retour au trésor de cette somme provenant du fonds du service secret, ainsi que du fait que la somme de \$6,600 avait été retenue par Sir John A. Macdonald. On ne fit pas comprendre à M. Mackenzie que cette somme était demeurée au crédit d'un comité du Conseil, et il était sous l'impression qu'elle était restée entre les mains de Sir John A. Macdonald lui-même, et qu'il en avait fait le remboursement.

A ce point de vue, M. Mackenzie discuta la question avec M. Langton, qui, le 23 novembre, écrivit à Sir John A. Macdonald la lettre suivante :

“ 23 novembre, 1875.

“ MON CHER SIR JOHN,—Lorsque j'ai mentionné l'autre jour à M. Mackenzie le montant que nous avions reçu de vous comme provenant des fonds du Service Secret, il m'a prié d'attirer votre attention sur une résolution du comité des Comptes Publics, qui fut soumise à la Chambre, et que vous trouverez à la page 173 des journaux de 1872. Je doute qu'il y ait eu aucune dépense de faite pour le Service Secret après cette époque, car j'apprends de la banque de Montréal, que la balance actuelle était demeurée intacte pendant plus d'un an avant la résignation de votre ministère, mais M. Mackenzie a donné à entendre qu'il s'attendait à ce que l'on présentât un état des paiements faits à même ces \$6,600, que vous reprenez comme étant déjà engagés, et cela aux termes de cette résolution.

“ JOHN LANGTON,
“ *Auditeur.*”

A cette lettre, Sir John A. Macdonald répondit comme suit :

“ TORONTO, 30 novembre, 1875.

“ MON CHER LANGTON,—On m'a remis votre lettre du 23, dont une absence de chez moi m'a empêché d'accuser réception avant aujourd'hui.

“ Je ne pense pas que les fonds à ma disposition tombent sous le coup de la résolution dont vous parlez; mais je me rendrai auprès de M. Mackenzie, et je lui expliquerai l'affaire à la première occasion. C'est ce que j'aurais fait, s'il eut été à Ottawa, lorsque j'y suis allé, mais il était parti pour les Provinces Maritimes.

“ JOHN A. MACDONALD.”